

2022-08-10

Mercredi, le 10 août 2022

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance extraordinaire ce mercredi, dix août deux mille vingt-deux (10-08-2022) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers(es) suivants(es) :

Siège N° 1 = Claude Dupont
Siège N° 2 = Richard Viau
Siège N° 3 = Onil Giguère (absent)
Siège N° 4 = Pauline Dumoulin (absente)
Siège N° 5 = Isabelle Harmegnies
Siège N° 6 = Francis Picard

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Maryse Ducharme.

ORDRE DU JOUR

- 1° Contribution demandée par le BEAM ;
- 2° Le Sommet des Forces fraîches – rencontre ;
- 3° Démission de la conseillère Isabelle Harmegnies ;
- 4° Embauche pour le service de garde (Loisirs).

CONTRIBUTION DEMANDÉE PAR LE BEAM

Un retour sera fait sur ce point à une session ultérieure. Les membres du conseil suggèrent d'inviter des traiteurs locaux et la Meunerie plutôt que des foodtrucks pour l'événement qui aura lieu le 21 septembre prochain.

LE SOMMET DES FORCES FRAÎCHES

202208-256

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil désirent s'impliquer financièrement pour un montant de 5 000 \$ dans le Sommet des Forces Fraîches qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2022 dans la MRC des Sources. La programmation du mercredi 21 septembre aura lieu entièrement à Saint-Adrien.

Les membres qui siègeront sur le comité seront : Claude Dupont, Francis Picard et Richard Viau.

Adoptée

DÉMISSION D'ISABELLE HARMEGNIES

202208-257

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont
appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE les membres du conseil acceptent la démission d'Isabelle Harmegnies au poste de conseillère - siège numéro 5 effective à compter d'aujourd'hui le 10 août 2022.

Adoptée

EMBAUCHE POUR LE SERVICE DE GARDE (LOISIRS)

202208-258

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Francis Picard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien embauche pour Loisirs Saint-Adrien Inc. Isabelle Harmegnies au poste de monitrice au service de garde à compter du 22 août 2022 à raison de 3 heures par jour, 5 jours par semaine. La rémunération sera de 25 \$ l'heure.

Isabelle Harmegnies ne participe pas aux délibérations.

Adoptée

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

202208-259

Le conseiller Francis Picard propose que la session soit close à 21 h 10.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et greffière-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".

